



12 rue Ampère
38 000 Grenoble
www.aequitaz.org

Contact : Jérôme Bar : jerome.bar@aequitaz.org
06.61.88.20.76

10 ateliers d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation

Prendre notre place à table !

Il est souvent difficile de bien se nourrir et de choisir son alimentation quand on a peu d'argent¹. L'aide alimentaire, les premiers prix ou la privation ne sont pourtant pas une fatalité ! Comment mieux voir, et comprendre, les injustices alimentaires ? Comment chercher ensemble des solutions ? Comment faire entendre nos voix et prendre une place à la table des négociations ?

Nous proposons des rendez-vous réguliers de janvier à juin 2024, les **mardis de 9h30 à 11h30**, au **12 rue Ampère à Grenoble**. C'est gratuit et c'est ouvert à toutes et tous, en particulier à celles et ceux qui galèrent et aimeraient pouvoir mieux manger.

Partie I : Nous et le territoire

23 janvier : "Je mange, tu manges, nous mangeons..." - Récit de nos parcours alimentaires et de nos goûts

13 février : "Dis moi ce que tu manges, je te dirai ..." - Ce qui fait que l'on peut (ou non) choisir son alimentation.

5 mars : "Identifier des lieux essentiels et les lieux superflus pour se nourrir autour de nous !" - Paysages alimentaires (1)

19 mars : "Exploration d'un quartier avec les lunettes de la justice alimentaire" - Paysage alimentaires (2)

2 avril : Quels bons plans pour manger plus et/ou mieux à Grenoble ?

Partie II : Nous et le droit à l'alimentation

9 avril : "Droit à l'alimentation : quézaco ?" - (Re)lier notre alimentation et l'agriculture

30 avril : "Mettons les pieds dans le plat !" - Cartographie des injustices alimentaires, vécues ou observées autour de nous

14 mai : Rencontres inspirantes : celles et ceux qui à Grenoble mettent en oeuvre des actions pour une alimentation plus juste et solidaire !

28 mai et 4 juin : Et maintenant, prenons place à la table des propositions pour faire vivre le droit à l'alimentation à Grenoble !

Plus d'informations et inscription avant le 16/01/2024 :
jerome.bar@aequitaz.org / Tel :06.61.88.20.76

¹ [Le droit à l'alimentation ne peut pas être effectif sans les premier•es concerné•es !](#) (texte de référence)